

## > ÉDITO DU MAIRE

Près de 200 Plassacaises et Plassacais ont répondu à l'invitation personnelle des élus du Conseil municipal vendredi 5 janvier. Je les en remercie à nouveau ici.

Ce moment d'échange a été précédé d'un temps de présentation ; morceaux choisis d'actions menées, de projets à venir et d'informations diverses.

En septembre, l'inauguration du tiers-lieu a été un moment fort de l'année 2023. Vous avez pu redécouvrir l'emblématique ancienne mairie qui a fait l'objet de lourds investissements : isolation, accessibilité, chauffage, climatisation, mise en sécurité, aménagements, circulations... Notre patrimoine communal en est valorisé. Épine dans le pied des différentes municipalités, ce bâtiment est désormais le vaisseau amiral d'une belle cause.

Que ce soit pour l'écologie, la préservation de la ressource ou la hausse des coûts, vos élus sont tenus de maîtriser la facture énergétique de la Commune. Entreprendre des travaux sur les bâtiments communaux reste une piste. En 2024, les menuiseries extérieures de la mairie seront changées et l'étage sera isolé. Ce chantier coûtera près de 90 000 €, mais le reste à charge pour notre collectivité ne devrait pas dépasser 15 000 € grâce aux financements obtenus auprès du Département et de l'État.

Pour 2025, nous travaillons à changer le système de chauffage de l'école et à améliorer le confort des quatre salles de classe en reprenant leur isolation. Ces investissements valorisent là encore notre patrimoine, améliorent le confort d'usage et baissent les coûts de chauffage.

De même, en éteignant l'éclairage nuitamment, nous avons consommé 40% d'électricité en moins. Malheureusement pour nous, le coût du kwh d'électricité a augmenté de 130% en 2023... Cette décision a donc permis de contenir l'augmentation de l'éclairage public à moins de 10 000 € sur l'année.



S'agissant de la mobilité, la Communauté de Communes de Blaye a élaboré son plan Vélo. Les élus de Plassac ont participé à la conception de ce document qui devrait rapidement permettre de vous proposer différents aménagements afin d'encourager la pratique du vélo et de la marche. Par exemple, jalonner certains axes partagés par les différents usagers sera réalisé faute de moyens pour créer des pistes cyclables... Il faudra toujours que les automobilistes ralentissent à la vue d'un piéton ou d'un cycliste.

Deux années pleines nous séparent du printemps 2026. Deux années pendant lesquelles vos élus resteront motivés pour vous servir jusqu'au terme de ce mandat.

Très belle année 2024 pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

Jean-Louis Bernard

## > JOURNAL NUMÉRIQUE MENSUEL

Votre bulletin municipal d'informations paraîtra désormais tous les mois en version numérique.

Merci à tous les lecteurs d'envoyer un mail à [numerique@plassac.fr](mailto:numerique@plassac.fr) afin de recevoir votre numéro chaque mois.

Les personnes n'étant pas équipées pour une lecture en ligne pourront passer en mairie chercher un exemplaire papier. Pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer, le service de distribution en boîte aux lettres sera évidemment maintenu. Merci aux personnes concernées de se manifester en contactant la mairie au 05 57 42 07 05.

## > NOUVEAU SERVICE



L'Épicerie de Plassac propose un nouveau service pratique de retrait d'espèces. Les clients du Crédit Agricole peuvent désormais retirer de 20 à 100 euros par jour, sans frais dans ce commerce avec leur carte bancaire. Il leur suffit de taper la somme sur le terminal de paiement. Élodie, l'épicière, leur remet les espèces et un ticket.

L'ÉPICERIE  
de Plassac

## > CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les procès verbaux des conseils municipaux en les téléchargeant sur le site internet de la commune [www.plassac.fr](http://www.plassac.fr)

### > ORDRE DU JOUR DU JEUDI 25 JANVIER 20H30

- Renouvellement de poste pour accroissement d'activité
- Tarifs du port 2024
- Demandes de subventions
- PLUI-H : validation des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion sur Bilan Social 2023
- Consultation Guinguette au Peyrat
- Information au Conseil des décisions prises dans le cadre des délégations accordées
- Informations diverses

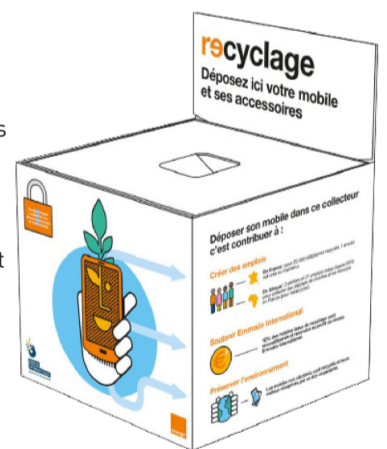
## > RECYCLAGE DE PORTABLES

En France, 100 millions de mobiles usagés dorment au fond des tiroirs... Une boîte de collecte de mobiles usagés est désormais disponible en mairie. Vous pouvez y déposer vos anciens téléphones, tablettes, chargeurs et même oreillettes.

Ce programme solidaire est porté par Orange en partenariat avec Emmaüs International. Le tri des mobiles collectés, les tests, l'effacement des données et le reconditionnement éventuel sont effectués par l'entreprise d'insertion Les Ateliers du Bocage.

Les appareils qui ne fonctionnent plus seront recyclés. Les matières dangereuses seront traitées et les métaux récupérés pour être réutilisés comme matière première.

Tous les bénéfices de ce programme sont reversés à Emmaüs International qui crée des ateliers de récupération de déchets de mobiles en Afrique.



## > LE 9 JUIN 2024, ON VOTE !

Les prochaines élections européennes se dérouleront le 9 juin prochain. Les administrés qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales peuvent en faire la demande jusqu'au 1er mai par Internet et jusqu'au 3 mai en mairie.



## > RAPPEL

Virginie Guéné, conseillère numérique salariée de la mairie, peut vous accompagner pour réaliser vos démarches administratives et gagner en aisance avec l'outil informatique (ordinateur, tablette, smartphone). N'hésitez pas à vous tourner vers elle, ce service financé par l'État est entièrement gratuit pour les usagers. 06 95 64 06 30.



PODCASTS : Le mercredi matin, Virginie anime un atelier de création de podcasts (émissions de radio à écouter à la demande) avec des enfants de Plassac. Vous pouvez les écouter sur le site Internet [plassac.fr](http://plassac.fr)

## > VIE DU VILLAGE



Les 10 et 11 décembre, la neige est tombée sur Plassac pour la plus grande joie des enfants qui ont exceptionnellement pu faire des batailles de boules de neige.



## ESPACES SAQUARY

Solidarité, partage, convivialité ! C'était le mot d'ordre de la journée du 12 janvier aux Espaces Saquary. Quatre associations – Le Secours Populaire de Blaye, Les Restos du Coeur de Gironde, Les Ateliers du Mascaret, et l'Eco-Tiers Lieu des Espaces Saquary – se sont retrouvées pour cuisiner tout au long de la journée, puis pour le repas et la Scène ouverte. Des moments de partage riches en émotions et en énergies créatives.



## > ENFANCE - JEUNESSE

### > VERGER DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Le 1er décembre dernier, les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants et de parents volontaires ont de nouveau planté une centaine de petits fruitiers (caseillers, groseillers, noisetiers...) au verger.

Un réjouissant événement subventionné par le Département et organisé conjointement par les Espaces Saquary et les Canailles de Plassac. Afin de reprendre des forces après ces plantations, les Canailles ont offert un goûter et un chocolat chaud aux valeureux petits jardiniers.



### LES MATERNELLES EN ACTIVITÉ

Cette année, la classe des maternelles de l'école de Plassac participe à l'activité En Grandir menée par Les Ateliers du Mascaret. Après une première séance sur le thème du mouvement et de la photographie au mois de novembre, la matinée du 16 janvier a été consacrée au jardinage. Les enfants ont planté des fèves, des salades et des aromates dans des bacs devant le local interassociatif.



## > ASSOCIATIONS

### NOUVELLE VENUE



L'association Rêv'Elles s'est installée au 2e étage du tiers-lieu des Espaces Saquary depuis le mois de novembre.

Les bénévoles soutiennent des femmes qui traversent des difficultés de la vie (économiques, violences, maladie, burn out, isolement...)

et en perte de repères. Par le biais de différents ateliers collectifs ou individuels, elles aident les bénéficiaires à reprendre confiance en elles.

Pour les contacter : Marie Potier 06 07 38 68 90.



### ACTUS DES ESPACES SAQUARY

Le vendredi 2 février 2024, Biosena organise une journée de rencontres et de partage de connaissances sur l'agroécologie entre scientifiques et acteurs du territoire à l'Eco Tiers Lieu Espaces Saquary, à Plassac.

Cet événement est gratuit sur inscription et ouvert à toutes et tous les scientifiques et les acteurs du territoire de Nouvelle-Aquitaine ou d'ailleurs (n'hésitez pas à partager !).

Programme et inscription sur biosena.univ-lr.fr

### À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Samedi 27 janvier : soirée dansante et stage de bachata organisée par les Rats de Cave (salle polyvalente)
- Vendredi 2 février : sortie de groupe des Ateliers du Mascaret pour assister au Bal Pop du Champ de Foire de Saint-André. Gratuit. Covoiturage possible (06 64 50 98 68)
- Jeudi 8 février : ciné Club du Mascaré à 18h
- Samedi 17 février : soirée de l'ACCA
- Samedi 17 février : soirée des Ateliers du Mascaret avec concert.
- Samedi 24 février : soirée dansante et stage de bachata organisée par les Rats de Cave (salle polyvalente)

### ET AUSSI...

- Tous les mardis : café associatif des Espaces Saquary
- Tous les samedis de 9h à 12h : jardins partagés

## ÉTAT CIVIL

### > DÉCÈS

Antoinette HOCQUELET, le 5 décembre, à 93 ans  
 Paulette RAYMOND, le 17 décembre, à 99 ans  
 Étienne BARRIL, le 29 décembre, à 85 ans  
 Gild BOUTEILLER, le 14 janvier, à 94 ans

MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE, 33390 PLASSAC

05 57 42 07 05 • MAIRIE@PLASSAC.FR

WWW.PLASSAC.FR • @PLASSAC

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 17 - 01-2024  
 Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993  
 Responsables de la publication : C. Boussard / J-L. Bernard  
 Création : Agence Eden - Mise en page : Mairie de Plassac  
 Crédits photos : Mairie de Plassac - autres crédits.  
 Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.